

CPES CULTURE ET CREATION

ANALYSE HISTOIRE 2025 2026

DÉROULEMENT DES ETUDES

- > 2 à 3 années
- > 750 heures au moins à valider, soit 125h par semestre sur 3 ans

CPES 1 / CPES 2

DISCIPLINES OBLIGATOIRES

2 Dominantes possibles : Analyse ou Histoire

- > **Dominante Analyse** : 3 UE thématiques + UE Analyse auditive
- > **Dominante Histoire** : 3 UE thématiques + UE Commentaire d'écoute
- > **Disciplines communes aux 2 dominantes** :
- > 1 UE au choix parmi : Commentaire d'images, Esthétique
- > Dossier à réaliser dans la dominante

Complémentaire Culture/Mise en situation artistique

- > 1 module Ecriture ou Initiation à la Composition, si non acquis auparavant
- > Médiation (présentation de concert, notes de programme, autres formats...)

Les thématiques traitées dans les UE sont annoncées avant chaque rentrée scolaire.

Chaque UE doit être suivie et validée sur 1 semestre.

Les modules doivent être suivis et validés sur 2 semestres.

Complémentaire Environnement professionnel et culturel

- > Conférences : 2 par an
- > Rencontres professionnelles : 1 par an
- > Forum des métiers : 1 fois dans le cycle

CPES 3

DISCIPLINES OBLIGATOIRES

- > Cours thématiques (à ajuster avec les enseignant-es selon le projet de l'étudiant-e)
- > Mémoire de recherche

DISCIPLINES AU CHOIX TOUT AU LONG DU CYCLE

Enrichir son cursus selon son projet

- > Modules spécifiques et pratiques d'ensemble ouverts à toutes et tous
- > Masterclass hors dominante

Aller à la rencontre des publics, créer, découvrir

Création, médiation, projets transversaux, concerts, spectacles ...

EVALUATION

Les différentes disciplines sont évaluées en contrôle continu.

Chaque discipline, module, atelier, masterclass, conférence, rencontre pro, projet ou prestation publique crédite des heures.

Une reprise des acquis antérieurs est possible pour la Formation Musicale (FM) et les disciplines de culture. Elle se fait au cas par cas, sur demande et sur présentation de justificatifs (provenant d'un CRR, CRD, Licence musicologie ou établissement équivalent à l'étranger)

Compte-tenu de la spécificité de la discipline Analyse-Histoire, le cursus instrumental ou vocal antérieur peut être pris en compte et créditer des heures dans le cycle.

POSSIBILITE DE VALIDER UN DEM ou DNEM EN PARALLELE

- > **UV Dominante Analyse** : 3 UE thématiques + UE Analyse auditive + 1 UE au choix parmi Commentaire d'images ou Esthétique
- > **UV Dominante Histoire** : 3 UE thématiques + UE Commentaire d'écoute + 1 UE au choix parmi Commentaire d'images ou Esthétique
- > **UV complémentaire pour les 2 dominantes**
- > 1 module Ecriture ou Initiation à la composition
- > 1 dossier réalisé dans la dominante

Les UV de la dominante peuvent être présentées deux fois dans le cycle. Elles sont évaluées par un examen terminal devant un jury extérieur.

Le DEM (ou DNEM) est obtenu quand toutes les UV sont validées.